

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

EQT entre en négociations exclusives avec Waga Energy pour créer un leader mondial de la production de gaz naturel renouvelable issu de sites de stockage de déchets

- *EQT, par l'intermédiaire de sa stratégie EQT Transition Infrastructure, est entré en négociations exclusives avec Waga Energy, un leader mondial de la production de gaz naturel renouvelable à partir de déchets, en vue de l'acquisition proposée d'environ 54,1% des actions en circulation et 65,9% des droits de vote de Waga Energy, à un prix de 21,55 euros par action (le "**Prix Initial**").*
- *Le Prix Initial envisagé représente une prime de 27% par rapport au dernier prix de clôture de l'action Waga Energy, ainsi que de 70%, 62% et 51% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur 3 mois¹, 6 mois¹ et 1 an¹ de l'action Waga Energy, respectivement.*
- *Le Prix Initial de 21,55 euros par action pourrait être augmenté d'un complément de prix d'un montant maximum de 2,15 euros par action, déterminé en fonction du montant total des crédits d'impôt d'investissement fédéraux américains qui pourraient être monétisés par Waga Energy, en lien avec certains de ses projets développés aux États-Unis (le "**Complément de Prix**").*
- *L'opération envisagée vise à accélérer la croissance de Waga Energy et à renforcer son positionnement de plateforme mondiale leader, grâce au soutien d'une société d'investissement ayant une expérience de 15 ans dans l'investissement dans les infrastructures de transition énergétique.*
- *Dans l'hypothèse où cette opération serait réalisée, EQT déposerait une offre publique d'achat simplifiée obligatoire sur le solde des actions restantes de Waga Energy, au même Prix Initial, auquel pourrait s'ajouter le Complément de Prix, avec l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire si les conditions législatives et réglementaires sont remplies.*
- *Le Conseil d'administration de Waga Energy a exprimé son soutien initial unanime à la proposition d'EQT, à la suite de la recommandation unanime de son Comité ad hoc indépendant.*

Eybens et Paris, 6 juin 2025, 7h – La société d'investissement internationale EQT, par l'intermédiaire de sa stratégie EQT Transition Infrastructure, est entrée en négociations exclusives en vue du projet d'acquisition de 54,1% du capital représentant 65,9% des droits de vote sur une base entièrement diluée de Waga Energy SA (ISIN: FR0012532810, Ticker: WAGA) ("**Waga Energy**" ou la "**Société**") auprès de Mathieu Lefebvre, Guénaël Prince, Nicolas Paget et Holweb SAS² (les "**Fondateurs**") et d'actionnaires historiques Starquest Capital, Tertium, Noria, SWEN Impact Fund for Transition et ALIAD, au prix de 21,55 euros par action, auquel pourrait s'ajouter un complément de prix d'un montant maximum de 2,15 euros par action (l'« **Acquisition du Bloc** »), sous réserve des autorisations réglementaires usuelles, y compris en matière de contrôle des concentrations et d'investissements étrangers.

¹ Soit respectivement 60, 120 et 240 jours de bourse.

² Société holding détenue conjointement par les Fondateurs.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

Waga Energy est un acteur français de référence à l'échelle mondiale spécialisé dans la production de gaz naturel renouvelable (GNR), également appelé biométhane, à partir de déchets. La Société déploie une technologie innovante brevetée permettant, à un coût compétitif, de produire du gaz naturel renouvelable à partir de sites de stockage de déchets pour le substituer au gaz naturel fossile. En valorisant le gaz issu des déchets, la Société a un impact majeur sur la réduction des émissions de méthane. La solution soutient des projets locaux d'économie circulaire contribuant ainsi à la transition énergétique.

À l'issue de l'Acquisition du Bloc, EQT détiendrait (par l'intermédiaire de Box BidCo, un véhicule d'acquisition dédié, « **Box BidCo** ») 54,1% du capital social représentant 65,9% des droits de vote de Waga Energy sur une base entièrement diluée et déposerait ensuite une offre publique d'achat simplifiée obligatoire sur les actions restantes de la Société au Prix Initial par action susceptible d'être augmenté d'un Complément de Prix (l' « **Offre** »), en ligne avec les termes de l'Acquisition du Bloc.

Si les conditions législatives et réglementaires sont remplies à l'issue de l'Offre, EQT a l'intention de demander le retrait obligatoire des actions restantes et de retirer la Société de la cote.

Patrick Jaslowitzer, Managing Director au sein de l'équipe EQT Infrastructure Advisory, a déclaré : « *Nous sommes ravis de nous associer à Waga Energy à un moment clé de son histoire de croissance. Nous sommes convaincus que la Société est idéalement positionnée pour contribuer de manière significative à la transition énergétique, grâce à son positionnement unique dans son secteur. EQT s'engage à soutenir le développement futur de Waga Energy, en apportant des ressources financières et en offrant un accès à son réseau de conseils industriels en Europe et en Amérique du Nord. Ensemble, nous contribuerons à accélérer la transformation du secteur de l'énergie et à établir de nouvelles normes en matière d'innovation.* »

Asis Echaniz, Partner au sein de l'équipe EQT Infrastructure Advisory, a ajouté : « *En tant que troisième investissement réalisé par EQT Transition Infrastructure, Waga Energy s'aligne parfaitement avec notre stratégie visant à faire grandir les entreprises qui contribuent au déploiement de solutions énergétiques nouvelles, éprouvées et rentables et à la mise en place d'une économie circulaire, plus efficiente dans la gestion des ressources. Nous sommes impatients de mettre à profit notre longue expérience en matière d'investissement dans les infrastructures de transition énergétique à l'échelle mondiale pour soutenir la Société dans sa prochaine phase de croissance.* »

Mathieu Lefebvre, CEO et Fondateur de Waga Energy, a déclaré : « *Devenu le leader en Europe de la transformation du méthane issu de déchets en gaz naturel renouvelable, Waga Energy a désormais l'opportunité de s'imposer également en Amérique du Nord et de servir sa forte ambition mondiale. Le partenariat avec EQT débloquerait des investissements significatifs pour accélérer notre croissance et convertir notre pipeline de 16,8TWh par an, tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Nous sommes impatients d'accueillir à notre capital un investisseur de long terme, spécialiste des infrastructures, avec une grande expérience de notre secteur.* »

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

Un projet d'acquisition pour servir l'ambition de Waga Energy : devenir un leader mondial du gaz naturel renouvelable et accélérer la transition énergétique

Engagé pour la transition énergétique, Waga Energy s'est imposé comme un acteur de référence dans les infrastructures énergétiques en Europe grâce à sa solide expertise en matière de gaz naturel renouvelable. Convaincue que le gaz naturel renouvelable est un pilier essentiel du futur mix énergétique, l'ambition de la Société depuis 2015 a été de rendre cette énergie accessible à tous.

Avec sa technologie de pointe WAGABOX®, la Société purifie les gaz issus des sites de stockage de déchets en gaz naturel renouvelable qu'elle injecte directement dans les réseaux de gaz qui alimentent les habitations et les entreprises. Cette technologie brevetée offre un avantage concurrentiel majeur, avec des taux de récupération du méthane parmi les meilleurs de sa catégorie et des coûts d'exploitation et d'investissement nettement inférieurs à ceux de ses concurrents, rendant la production de gaz naturel renouvelable à partir des gaz émis par les sites de stockage de déchets plus abordable que tout autre source d'approvisionnement. La capacité de Waga Energy à traiter l'azote lui permet de traiter le gaz issu des sites de stockage de déchets qui contiennent jusqu'à 30% de contenu en air, ce qui lui donne un accès aux décharges plus petites et moyennes. Ce segment représente la majorité des sites de stockage européens où Waga Energy a développé sa technologie, et permet à Waga Energy d'adresser un segment historiquement peu desservi en Amérique du Nord, où 13 projets ont déjà été signés.

Depuis son introduction en Bourse en octobre 2021, les revenus de Waga Energy ont augmenté de 66% en moyenne par an. Aujourd'hui, la Société possède 50 unités de production de biométhane en exploitation ou en construction en Europe et en Amérique du Nord. Son pipeline commercial atteint 16,8 TWh par an en avril 2025 (+40% en un an), confirmant une forte dynamique commerciale sur ses marchés prioritaires.

Pour accélérer sa croissance et se développer rapidement sur des marchés clés, tels que l'Amérique du Nord, Waga Energy a besoin du soutien et de l'expertise d'un actionnaire stratégique de long terme pour accompagner son développement.

En tant qu'investisseur actif s'inscrivant dans une perspective de long terme, EQT apporterait le soutien nécessaire pour permettre à Waga Energy d'atteindre ses objectifs de croissance et d'expansion, tout en maintenant son modèle économique solide fondé sur des contrats. EQT s'associerait à l'équipe dirigeante de Waga Energy pour accompagner son développement futur, en s'appuyant sur son expertise sectorielle et industrielle, ainsi qu'en apportant de nouveaux financements adaptés à un secteur fortement capitalistique. Le soutien financier d'EQT permettrait à la Société de renforcer sa compétitivité dans le cadre d'appels d'offres de grande envergure, tout en continuant de cibler son marché principal : les sites de stockage de déchets de petite et moyennes taille.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

EQT, un partenaire de longue date dans la transition énergétique

EQT est une société d'investissement mondiale avec une approche de gestion active. Depuis plus de 15 ans, EQT Infrastructure, qui gère aujourd'hui 79 milliards d'euros³, s'associe aux entreprises qu'elle détient en portefeuille pour les aider à construire des modèles solides et résilients pour l'avenir. Elle a investi plus de 17 milliards d'euros dans la transition énergétique.

La gestion des ressources et l'économie circulaire sont des thèmes d'investissement prioritaires au sein du portefeuille actuel d'EQT, qui inclut déjà des entreprises spécialisées dans la transformation des déchets en énergie, telles qu'Encyclis, Reworld et Arcwood Environmental. EQT a également une forte expérience dans l'investissement dans les énergies renouvelables, au travers de partenariats avec des entreprises comme OX2 et Zelestra.

EQT est particulièrement bien positionné pour soutenir Waga Energy en tant qu'actionnaire majoritaire et partage l'engagement de la Société d'œuvrer pour la transition grâce à son expertise industrielle et ses capacités d'innovation, ce qui en fait un partenaire idéal pour soutenir la croissance et l'expansion de la Société.

Le Conseil d'administration de Waga Energy a exprimé son soutien initial unanime à l'égard de l'opération envisagée

Le 5 juin 2025, le Conseil d'administration de Waga Energy a accueilli de manière favorable à l'unanimité, l'opération envisagée, en exprimant un avis initial positif, considérant que l'opération envisagée est dans l'intérêt de la Société, de ses actionnaires, de ses collaborateurs et des autres parties prenantes, sans préjuger de l'avis du Comité social et économique de Waga Energy.

Le comité *ad hoc*, désigné par le Conseil d'administration, est composé de Madame Anne Lapierre (administrateur indépendant et Président du comité *ad hoc*), Madame Anne de Bagneux et Monsieur Dominique Gruson (administrateurs indépendants). Il a été mis en place pour superviser et faciliter le travail de l'expert indépendant, et pour préparer un projet d'avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et ses conséquences pour Waga Energy, ses actionnaires et ses collaborateurs.

A la suite de la recommandation du comité *ad hoc*, et conformément aux dispositions des articles 261-1 I 1°, 2° et 4° et 261-1 II du Règlement général de l'AMF, le Conseil d'administration de Waga Energy a nommé le 7 mars 2025 Finexsi (représenté par Monsieur Olivier Péronnet – 01 43 18 42 42) en tant qu'expert indépendant pour préparer un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'Offre (en ce compris l'éventuel Complément de Prix).

Conformément à ses obligations fiduciaires, le Conseil d'administration émettra un avis motivé définitif sur l'Offre qui, de même que le rapport de l'expert indépendant, sera inclus dans la note réponse que Waga Energy devra déposer auprès de l'AMF dans le cadre de l'Offre.

³ Total des actifs sous gestion à fin mars 2025.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

Termes clés de l'opération envisagée

Le Prix Initial de 21,55 euros par action dans le cadre de l'Acquisition du Bloc et le cas échéant, de l'Offre, représente une prime de 27% par rapport au dernier cours de clôture, ainsi qu'une prime de 70%, 62% et 51% par rapport aux moyennes pondérées des cours de l'action Waga Energy sur 3 mois⁴, 6 mois⁴ et 1 an⁴, respectivement.

Le Prix Initial pourrait être augmenté d'un Complément de Prix d'un montant maximum de 2,15 euros par action Waga Energy déterminé en fonction du montant total des crédits d'impôt d'investissement fédéraux américains ("ITC") qui pourraient être monétisés par Waga Energy et ses filiales (le "Groupe") d'ici le 30 juin 2028. Le Complément de Prix qui serait, le cas échéant, versé à l'ensemble des actionnaires de Waga Energy ayant cédé leurs actions (dans le cadre de l'Acquisition du Bloc, de l'Offre - dans la semi-centralisation - ou, le cas échéant, du retrait obligatoire), serait calculé sur la base du produit net total de cession résultant de la cession par le Groupe, à des entreprises ou investisseurs tiers américains, des ITC auxquels le Groupe pourrait être éligible lors de la mise en service de certains projets actuellement en développement aux États-Unis (après déduction des coûts et frais afférents et application du taux de change dollar/euro), étant précisé qu'il n'existe toutefois aucune certitude quant au versement effectif d'un quelconque Complément de Prix.

Les accords définitifs relatifs à l'Acquisition du Bloc seraient conclus après la réalisation du processus d'information et de consultation du Comité social et économique de Waga Energy et demeureraient soumis aux autorisations réglementaires usuelles, y compris en matière de contrôle des concentrations et d'investissements étrangers.

Dans le contexte de l'Acquisition du Bloc, les Fondateurs cèderaient à Box BidCo une partie de leurs actions dans Waga Energy, et réinvestiraient simultanément le solde des actions qu'ils détiennent par voie d'apport en nature direct et indirect à Box BidCo selon les mêmes termes financiers et la même valeur par transparence que ceux de l'Acquisition du Bloc et de l'Offre subséquente, aux côtés d'un groupe de managers clés de la Société.

Il est prévu qu'un accord de coopération relatif à l'Offre contenant des stipulations usuelles soit signé entre la Société et Box BidCo, concomitamment à la signature du contrat de cession d'actions relatif à l'Acquisition du Bloc devant être conclu entre Box BidCo et les actionnaires vendeurs.

Prochaines étapes

Il est envisagé que l'Acquisition du Bloc soit réalisée puis que l'Offre soit déposée auprès de l'AMF au cours du second semestre 2025. L'Offre sera ultérieurement lancée, sous réserve de la décision de conformité de l'AMF.

⁴ Soit respectivement 60, 120 et 240 jours de bourse.



NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

Conseils

Rothschild & Co agit en tant que conseil financier et Clifford Chance en tant que conseil juridique d'EQT.

Lazard agit en tant que conseil financier et Jones Day en tant que conseil juridique de Waga Energy.

Aurès agit en tant que conseil juridique d'ALIAD.

Cohen Amir-Aslani agit en tant que conseil juridique de Starquest Capital, Tertium, Noria et SWEN Impact Fund for Transition.

Contacts

EQT

Mael Evin : 06 44 12 14 91

Naomi Philippe : 06 72 55 80 35

eqt@havas.com

Waga Energy

Laurent Barbotin : 07 72 77 11 85

Laurent.barbotin@waga-energy.com

A propos de Waga Energy

Créée en 2015, Waga Energy (EPA : WAGA) produit du biométhane à un prix compétitif en valorisant le gaz des sites de stockage de déchets à l'aide d'une technologie de purification brevetée appelée WAGABOX®. Le biométhane produit est injecté directement dans les réseaux de distribution de gaz qui alimentent les particuliers et les entreprises, fournissant ainsi un substitut au gaz naturel fossile. Waga Energy exploite 31 unités de production de biométhane en France, en Espagne, au Canada et aux États-Unis, représentant une capacité installée de 5,1 millions de MMBtu (1,5 TWh) par an. Waga Energy a actuellement 19 unités de production de biométhane en construction dans le monde. Chaque projet initié par Waga Energy contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et participe à la transition énergétique. Waga Energy est cotée sur Euronext Paris (FR0012532810 - EPA : WAGA).

A propos d'EQT

EQT est une organisation d'investissement mondiale axée sur une mission sociale avec 273 milliards d'euros d'actifs sous gestion (142 milliards d'euros d'actifs générateurs de frais) au 31 mars 2025, répartis sur deux segments d'activité – Private Capital et Real Assets. EQT possède des entreprises de

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

portefeuille et des actifs en Europe, Asie-Pacifique et Amérique et les soutient pour atteindre une croissance durable, une excellence opérationnelle et un leadership sur le marché.

Plus d'informations : www.eqtgroup.com

Suivez EQT sur [LinkedIn](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#)

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse n'est pas une offre d'achat ou de vente de titres. Ce communiqué de presse est à titre informatif seulement et ne constitue pas, et ne doit pas être interprété comme, une offre de vente ou de souscription, ou l'annonce d'une offre prochaine de vente ou de souscription, ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription, ou l'annonce d'une sollicitation prochaine d'une offre d'achat ou de souscription, d'actions ordinaires du capital social de Waga Energy (les "titres") aux États-Unis d'Amérique (les "États-Unis") ou dans toute autre juridiction. Aucune offre de vente ou de souscription de titres, aucune annonce d'une offre prochaine de vente ou de souscription de titres, aucune sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres, aucune annonce d'une sollicitation prochaine d'une offre d'achat ou de souscription de titres ne sera faite aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement, l'exemption d'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tel territoire, et la distribution de cette communication dans d'autres territoires peut être restreinte de façon similaire.

EQT et Waga Energy excluent toute responsabilité en cas de violation des restrictions légales applicables par toute personne.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives. Vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croire", "penser", "s'attendre à", "potentiel", "continuer", "peut", "devrait", "chercher", "approximativement", "prédire", "avoir l'intention", "planifier", "estimer", "anticiper", la version négative de ces mots, d'autres mots comparables ou d'autres déclarations qui ne se rapportent pas strictement à des éléments historiques ou factuels. Les déclarations prospectives concernent les attentes, les estimations, les croyances, les projections, les plans et stratégies futurs, les événements ou tendances anticipés et autres expressions similaires concernant des éléments qui ne sont pas des faits historiques, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant : l'opération envisagée ; l'exploitation de l'entreprise acquise après la clôture de la transaction ; les opportunités d'expansion et de croissance et autres synergies résultant de la transaction ; et le calendrier prévu pour la clôture de l'opération envisagée. Les déclarations prospectives sont basées sur les convictions, les hypothèses et les attentes d'EQT et de Waga Energy, en tenant compte de toutes les informations dont elles disposent actuellement. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs possibles, qui ne sont pas tous connus d'EQT et de Waga Energy ou qui ne sont pas sous leur contrôle. Si un changement se

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, DEPUIS, OU VERS LES ÉTATS-UNIS OU À TOUTE PERSONNE AMÉRICAINE, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

produit, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation d'EQT et de Waga Energy pourraient varier considérablement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives. Les facteurs suivants, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des déclarations prospectives: le défaut de réaliser les bénéfices anticipés dans les délais prévus de l'opération envisagée ; les responsabilités imprévues ou les coûts d'intégration et autres coûts de l'opération envisagée et le calendrier y afférent ; la disponibilité et le coût du financement de l'opération envisagée ; les changements dans les activités de Waga Energy ; les retards ou les difficultés à obtenir les autorisations réglementaires ; le défaut de réalisation de la transaction ; la capacité de l'activité acquise de maintenir des relations d'affaires suite à l'opération envisagée ; le défaut de réaliser les avantages ou les changements dans les stratégies d'affaires d'EQT et de Waga Energy ou de l'entreprise acquise, y compris la capacité de réaliser les synergies anticipées suite à des acquisitions, des partenariats stratégiques ou d'autres transactions ; la disponibilité, les conditions et le déploiement des capitaux ; la disponibilité de personnel qualifié et les frais de recrutement et de rétention de ce personnel ; et l'augmentation de la concurrence. Toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. EQT et Waga Energy ne s'engagent pas à mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte de circonstances ou d'événements survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été faites, sauf si la loi l'exige. La performance passée n'est pas une indication ou une garantie de la performance future. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres dans quelque juridiction que ce soit.